COMMISSAIRE
À L'ÉTHIQUE
ET À LA DÉONTOLOGIE

CAB. PRÉS. 16 SEP '15 13:55

MK.

Québec, le 1er septembre 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Le 9 décembre 2010, conformément aux articles 62, 63 et 66 du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale (chapitre C-23.1), je fus nommé commissaire à l'éthique et à la déontologie pour un mandat de cinq ans, à compter du 5 janvier 2011.

Le premier alinéa de l'article 66 du Code précise que le mandat du commissaire est d'une durée fixe qui ne peut excéder cinq ans. À l'expiration de son mandat, il demeure en fonction jusqu'à ce qu'il soit nommé de nouveau ou remplacé.

Puisque cette période se termine dans quelques mois, je vous informe de ma décision de quitter à la fin de mon mandat, en janvier 2016.

Permettez-moi de vous exprimer, ainsi qu'à tous les membres de l'Assemblée nationale et leur personnel, ma sincère gratitude pour toute la collaboration que j'ai reçue.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, l'expression de ma sincère considération.

Le Commissaire à l'éthique et à la déontologie,

Jacques Saint-Laurent

800, place D'Youville
4e étage, bureau 4.02
Québec (Québec) G1R 3P4

Téléphone : 418 643-1277
Télécopieur : 418 643-1318
Courriel : info@ced-qc.ca
Site web : www.ced-qc.ca